

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CONTRECŒUR

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 8 décembre 2020 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la mairesse, Maud Allaire
Monsieur le conseiller, Jonathan Paris
Monsieur le conseiller, Claude Bérard
Monsieur le conseiller, Steve Hamel
Monsieur le conseiller, Dominique Doyon
Monsieur le conseiller, André Gosselin
Monsieur le conseiller, Denis-Charles Drapeau

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de la mairesse, madame Maud Allaire.

Sont également présents :

Monsieur Félix Laporte, directeur général et greffier
Madame Mylène Rioux, assistante-greffière
Madame Amélie Champigny, chef de la Division comptabilité et approvisionnement

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER AU 4 DÉCEMBRE 2020
5. AVIS DE MOTION DÉCRÉTANT LA PROCHAINE ADOPTION DU RÈGLEMENT 1213-2020 MODIFIANT L'ANNEXE A DU RÈGLEMENT 1161-2019 RELATIF AUX SIGNAUX DE CIRCULATION AFIN D'INTERDIRE LE STATIONNEMENT SUR UNE PORTION DE LA RUE THOMAS-DAUNAIS
6. AVIS DE MOTION DÉCRÉTANT LA PROCHAINE ADOPTION DU RÈGLEMENT 1214-2020 MODIFIANT L'ARTICLE 8 DU RÈGLEMENT 1178-2019 CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF EN DÉVELOPPEMENT DURABLE AFIN DE MODIFIER LA PERSONNE QUI AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE DU COMITÉ
7. ADOPTION DU RÈGLEMENT 1211-2020 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2021
8. ADOPTION DU RÈGLEMENT 1212-2020 MODIFIANT CERTAINS TARIFS DU RÈGLEMENT 1111-2018 CONCERNANT LA TARIFICATION DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA VILLE DE CONTRECOEUR
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. LEVÉE DE LA SÉANCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT D'OUVERTURE

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 20 h.

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi. Ils conviennent donc de la légalité de la présente séance extraordinaire.

2020-12-377

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Monsieur Claude Bérard
Appuyé par : Monsieur André Gosselin

Et résolu unanimement :

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE

2020-12-378

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER AU 4 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par : Monsieur Dominique Doyon
Appuyé par : Monsieur Steve Hamel

Et résolu unanimement :

D'accepter la liste des comptes à payer au 4 décembre 2020 totalisant 154 051,45 \$ au fonds des activités financières et d'investissement, laquelle liste est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION DÉCRÉTANT LA PROCHAINE ADOPTION DU RÈGLEMENT 1213-2020 MODIFIANT L'ANNEXE A DU RÈGLEMENT 1161-2019 RELATIF AUX SIGNAUX DE CIRCULATION AFIN D'INTERDIRE LE STATIONNEMENT SUR UNE PORTION DE LA RUE THOMAS-DAUNAIS

Le conseiller monsieur Jonathan Paris donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé l'adoption du règlement 1213-2020 modifiant l'annexe A du règlement 1161-2019 relatif aux signaux de circulation afin d'interdire le stationnement sur une portion de la rue Thomas-Daunais.

Ledit conseiller dépose le projet de règlement visé.

AVIS DE MOTION DÉCRÉTANT LA PROCHAINE ADOPTION DU RÈGLEMENT 1214-2020 MODIFIANT L'ARTICLE 8 DU RÈGLEMENT 1178-2019 CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF EN DÉVELOPPEMENT DURABLE AFIN DE MODIFIER LA PERSONNE QUI AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE DU COMITÉ

Le conseiller monsieur Steve Hamel donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé l'adoption du règlement 1214-2020 modifiant l'article 8 du règlement 1178-2019 constituant un comité consultatif en développement durable afin de modifier la personne qui agit à titre de secrétaire du comité.

Ledit conseiller dépose le projet de règlement visé.

2020-12-379

ADOPTION DU RÈGLEMENT 1211-2020 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2021

Considérant le dépôt du projet de règlement 1209-2020 adoptant les prévisions budgétaires pour l'année 2021, à la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} décembre 2020;

Considérant qu'afin de se procurer les sommes nécessaires pour réaliser ces prévisions budgétaires, il est requis de décréter par règlement les différentes taxes, compensations, tarifs et redevances, ainsi que leur mode de paiement pour l'année 2020;

Considérant les dispositions contenues à la *Loi sur la fiscalité municipale*, L.R.Q., c.F-2.1 et relatives à la possibilité d'imposer différents taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories d'immeubles;

Considérant que pour rencontrer les dépenses acceptées audit budget, il est nécessaire d'établir les taux de taxes décrétés par le présent règlement;

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé par le conseiller, monsieur Dominique Doyon lors d'une séance de ce conseil tenue le 1^{er} décembre 2020.

Il est proposé par : Monsieur Dominique Doyon
Appuyé par : Monsieur Steve Hamel

Et résolu unanimement :

Que le règlement 1211-2020 concernant l'imposition des taxes pour l'année 2021 soit adopté.

ADOPTÉE

2020-12-380

ADOPTION DU RÈGLEMENT 1212-2020 MODIFIANT CERTAINS TARIFS DU RÈGLEMENT 1111-2018 CONCERNANT LA TARIFICATION DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA VILLE DE CONTRECOEUR

Considérant l'adoption du règlement 1111-2018 en juin 2018 afin d'établir la tarification des services et activités de la Ville de Contrecoeur;

Considérant la nécessité de revoir à chaque année certaines tarifications;

Considérant qu'un avis de motion et qu'un dépôt du présent règlement a régulièrement été donné par le conseiller monsieur Dominique Doyon à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 1^{er} décembre 2020.

Il est proposé par : Monsieur André Gosselin
Appuyé par : Monsieur Denis-Charles Drapeau

Et résolu unanimement :

Que le règlement 1212-2020 modifiant certains tarifs du règlement 1111-2018 concernant la tarification de certains biens, services et activités de la Ville de Contrecoeur soit adopté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions que les citoyens ont acheminées par courriel jusqu'au mardi 8 décembre 2020, à midi :

2020-12-381

LEVÉE DE LA SÉANCE

Advenant 20 h 45;

Il est proposé par : Monsieur Jonathan Paris
Appuyé par : Monsieur Claude Bérard

Et résolu unanimement :

Que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Maud Allaire,
Mairesse

Félix Laporte,
Directeur général et greffier